



## BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE PREMIÈRE ET TERMINALE

### > FORMATION

- Diplôme de niveau 4
- 3 ans de formation selon un parcours mixte :  
une année en scolaire (seconde)  
puis deux années en apprentissage
- Enseignement modulaire et pluridisciplinaire
- Examen en contrôle continu (CCF)  
et épreuves terminales
- Certification du BEPA Conseil Vente  
en cours de formation

### > POUR QUI ?

- Elève de 2<sup>nde</sup> professionnelle TCVA
- Elèves de 2<sup>nde</sup> GT, 2<sup>nde</sup> Pro ou 1<sup>ère</sup>
- Titulaires d'un CAP(A)

Passionné par les animaux, leur entretien  
et leur élevage  
Dynamique, patient, observateur  
Ayant le goût d'animer et d'organiser, une facilité  
pour le contact, une bonne présentation physique,  
l'intérêt des chiffres, le sens de l'esthétique

### > CONDITIONS D'ADMISSION

**Elèves de 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup>,  
(générale, technologique ou professionnelle)  
Titulaires d'un CAP(A) :**

- Entrée directement en classe de 1<sup>ère</sup>
- Avoir moins de 26 ans
- Signer un contrat d'apprentissage  
avec un employeur
- Entretien fortement recommandé

### > ET APRÈS ?

#### VIE ACTIVE

- Dans des magasins spécialisés (jardinerie, animalerie),  
chez un intermédiaire du commerce d'animaux ou le rayon  
spécialisé de la grande et moyenne distribution  
ou de libres-services agricoles
- Responsable de rayon animalerie,  
- Chef de rayon en jardinerie/animalerie
- Gestionnaire de rayon
- Technico-commercial, Attaché commercial
- Vendeur animalier.

#### POURSUITE D'ÉTUDES

- BTSA Technico-commercial  
(3 spécialités possibles :  
Animaux d'élevage et de compagnie, Jardin et végétaux  
d'ornement, Agrofouritures)
- BTS Management des unités commerciales
- BTS Négociation « relation » client
- CS (Certificat de spécialisation) :
  - Soigneur animalier
  - Responsable technico-commercial
- (2 spécialités : Agrofouritures, Horticulture ornementale)
- TH (Titre homologué) :  
Responsable de rayon de grande surface



# CONTENU DE LA FORMATION

## Modules d'enseignement général

MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français, Education socioculturelle, Histoire, Géographie, Documentation
MG2 : Langue et culture étrangères	Anglais ou Allemand
MG3 : Motricité, santé et socialisation	Education physique et sportive
MG4 : Culture scientifique et technologique	Mathématiques, Informatique, Physique-Chimie, Biologie-Ecologie

## Modules d'enseignement professionnel

MP1 : Connaissances scientifiques et technologiques liées à l'animal, son milieu et l'environnement	Biologie, Ecologie, Physique-Chimie
MP2 : Mercatique	Sciences économiques, sociales et de gestion (commerciale et d'entreprise)
MP3 : L'entreprise dans son environnement	
MP4 : Gestion commerciale d'un espace de vente	
MP5 : Technique de vente	
MP6 : Techniques animalières	Zootechnie, animalerie, Sciences économiques, sociales et de gestion (commerciale et d'entreprise)
MP7 : Cadre réglementaire de la vente en animalerie	
MAP : Module d'adaptation professionnelle	

## Modalités de l'apprentissage (Première et Terminale)

Alternance (semaines par an) : 27 en entreprise, 20 en CFA  
 Temps de travail : 35 heures par semaine, 5 semaines de congés par an  
 Salaire de l'apprenti : pourcentage du SMIC selon âge et niveau de formation

# ÉPREUVES D'EXAMEN

Epreuves – Module associé (Coeff)	Epreuves ponctuelles terminales (coeff)	Nombre de CCF* (Coeff)
E1 – MG1 (4)	Ecrit Français 2h (2) Ecrit Histoire Géographie 2h (1)	3 (1)
E2 – MG2 (1)	/	2 (1)
E3 – MG3 (1)	/	3 (1)
E4 – MG4 (4)	Ecrit Mathématiques 2h (1,5)	3 (2,5)
E5 – MP1 (2)	Ecrit Biologie Physique Chimie 2h30 (2)	/
E6 – MP2 à MP4 (3)	Dossier écrit + Oral 30 minutes (3)	/
E7 – MP5 à MP7 + MAP (5)	/	5 (5)

\* Contrôles Certificatifs en cours de Formation